

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2019

Le conseil s'est réuni sous la présidence de Patrick LIJEUUR, Maire.

1/ Le conseil a fait le point sur la rentrée scolaire 2019/2020 au RPI Paule-Plévin. L'équipe enseignante est renouvelée dans son intégralité et les effectifs sont à la hausse. Dans le cadre du dispositif « accompagnement ruralité » Le RPI a été choisi par l'Inspection de l'Education Nationale pour la mise en place, à titre expérimental, du Web Radio inter écoles avec comme partenaire la start-up Saooti basée à Lannion. Afin d'étendre ce dispositif à l'échelle du territoire communautaire, le conseil émet un avis favorable à la mise en place d'un programme Web sur le territoire de la CCKB auprès des équipes pédagogiques qui y répondront favorablement.

Le conseil accepte la mise en place à l'école du dispositif « petits déjeuners ». Un volet éducatif accompagne cette distribution afin d'apporter aux élèves une éducation à l'alimentation permettant de développer un projet pédagogique et éducatif.

Ce dispositif sera conduit sur le temps scolaire à raison d'un petit déjeuner par mois sur 7 mois.

2/ Le conseil accepte la proposition du CMB pour un emprunt de 100 000 €.

3/ Le conseil a pris acte des rapports annuels 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif (SPANC), de l'élimination des déchets relevant de la gestion intercommunale et de l'eau potable sur le territoire du syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable du Kreiz Breizh Argoat. Ces rapports sont consultables en mairie.

4/ Les tarifs de la redevance d'assainissement 2020 ont été fixés comme suit :

- Abonnement 47 €
- + 0.96 €/m³ d'eau consommée